

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 20. — Cl. 3.

N° 715.889

Étui pour bâtons de rouge à lèvres et autres.

Société GUERLAIN résidant en France (Seine).

Demandé le 23 avril 1931, à 13^h 31^m, à Paris.

Déposé le 29 septembre 1931. — Publié le 10 décembre 1931.

La présente invention concerne un étui perfectionné plus particulièrement destiné à contenir un bâton de rouge à lèvres.

Elle a pour but de rendre le fonctionnement de l'étui indépendant de la matière contenue, de permettre le remplacement facile de celle-ci et de réaliser une fermeture étanche telle que le fard ou autre reste bien protégé des poussières et de l'action de l'air extérieur.

D'autres avantages de cet étui ressortiront de la description ci-dessous d'un mode préféré d'exécution de l'objet de l'invention représenté au dessin annexé à titre d'exemple.

La fig. 1 est une vue de l'étui muni du bâton de rouge, en élévation, avec un arrachement montrant une partie en coupe;

La fig. 2 est une coupe suivant II-II de la fig. 1;

La fig. 3 est un schéma montrant la coulée du raisin sur son socle;

Les fig. 4 et 5 sont des vues analogues aux fig. 1 et 2 d'une variante d'exécution.

L'étui comprend d'une part un corps creux cylindrique 1 biseauté en 2 dans le haut et muni d'une embase à pans coupés 3 dans le bas, d'autre part un chapeau 4 pourvu d'une collerette 5 qui se pose sur le bord supérieur du corps creux 1, ce chapeau est prolongé vers le bas par deux jambes ou montants constitués par deux lames plates cylindri-

ques 6 qui glissent à l'intérieur du corps cylindrique 1, dont ils épousent la forme; ils sont guidés par deux bossages 7 prévus à l'orifice supérieur du corps cylindrique, la largeur de ces bossages correspondant à l'écartement des montants du chapeau.

Dans cet étui coulisse un culot ou socle 8 sur lequel est fixé le bâton de rouge ou le raisin 9; ce culot présente en son centre un orifice 10 en queue d'aronde par lequel s'effectue la coulée du raisin dans le moule 11, ainsi qu'il est montré à la fig. 3; sous ce culot est fixée une capsule ou rondelle de carton 12.

L'orifice inférieur du corps cylindrique est fileté en 13 pour recevoir une rondelle d'arrêt ou de butée 14; dans celle-ci sont ménagées des échancrures 15 correspondant à la section des jambes 6 du chapeau.

Quand on veut faire sortir le raisin on pousse les jambes 6 du chapeau de dehors en dedans à travers les échancrures 15 et on déplace ainsi vers l'extérieur le culot porte-raisin 8.

Quand on remet le chapeau en place sur le corps cylindrique, les jambes 6 repoussent le culot 8 vers la rondelle 14 sans toucher au raisin.

Cet étui est entièrement démontable à la main, les pièces en sont interchangeables et il ne comporte pour son fonctionnement aucun pas de vis, aucune poussette ni autres

parties délicates; quand il est fermé, il est imperméable aux poussières.

Pour changer le raisin, il suffit de dévisser la rondelle d'arrêt 14, en se servant au besoin des jambes du chapeau comme clé, et de remettre un nouveau raisin monté sur un autre culot semblable.

Bien entendu la nature et la forme du bâton contenu dans l'étui pourraient être modifiées sans qu'on s'écarte de l'esprit de l'invention.

On a représenté par exemple aux fig. 4 et 5 un étui de section triangulaire; le raisin en forme de prisme triangulaire s'use de telle manière qu'il présente toujours un angle vis, ce qui donne l'avantage de permettre de dessiner les lèvres d'une façon précise.

Le raisin 9 est pris comme dans la première forme d'exécution décrite, dans un culot 16; celui-ci coulisse dans le corps prismatique 17 et bute dans le bas sur une goupille 18. Le chapeau 4 comporte trois lames 19, qui glissent dans des rainures correspondantes 20 du corps prismatique. Ces lames peuvent être poussées de dehors en dedans à travers des échancrures ménagées à la base du corps pour refouler vers le haut la capsule 21 collée sous le culot 16 et faire ainsi saillir le bâton de raisin hors du corps 17. Lorsqu'on referme l'étui, les lames chassent

de nouveau le culot vers le bas et font rentrer le bâton dans l'étui.

RÉSUMÉ :

1° Etui, particulièrement pour bâtons de rouge à lèvres comportant un corps creux dans lequel coulisse un culot portant le bâton, un chapeau pourvu de montants ou jambes glissant contre les parois internes du corps creux dont ils épousent la forme jusqu'à venir buter contre le culot porte-bâton, et une rondelle d'arrêt ou de butée fixée à la base du corps cylindrique;

2° La rondelle d'arrêt inférieur est échancrée pour le passage des jambes du chapeau ce qui permet de se servir de celles-ci pour repousser vers le haut le culot porte-bâton;

3° Le culot consiste en une rondelle dont l'ouverture a section en forme de queue d'aronde pour retenir le bâton de rouge par sa base;

4° Le corps creux comporte des secteurs évidés dans lesquels glissent les jambes du chapeau;

5° Le bâton de fard reçoit avantageusement la forme d'un prisme triangulaire, assurant le maintien d'arêtes vives à l'usage.

SOCIÉTÉ GUERLAIN.

Par procuration :

BLÉTRY.

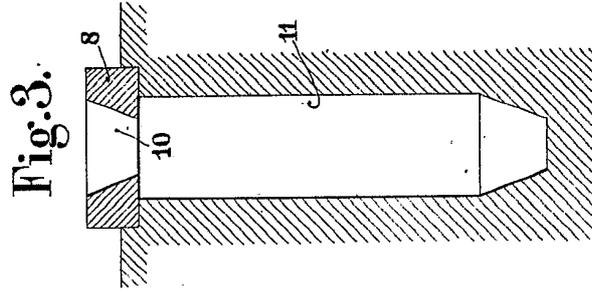
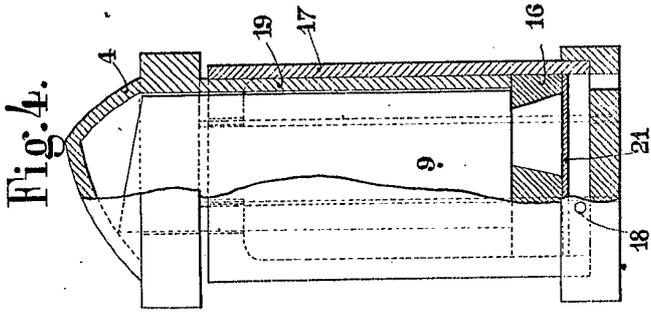
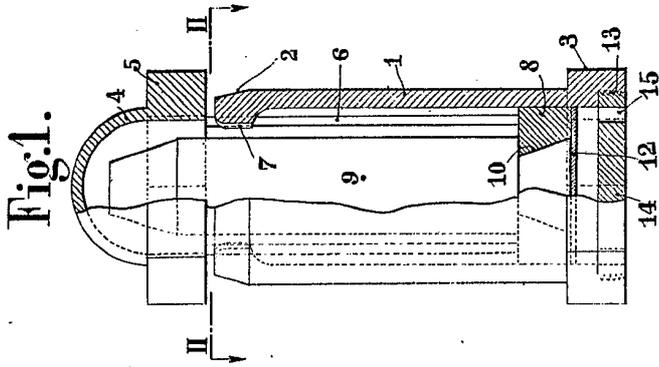


Fig. 2

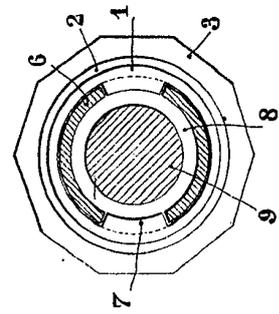


Fig. 5

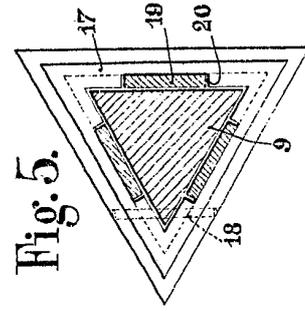


Fig.1.

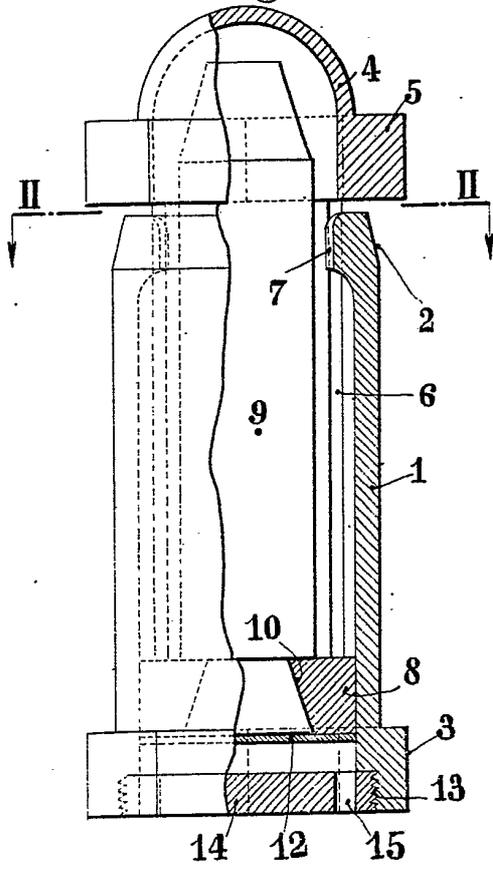


Fig.3

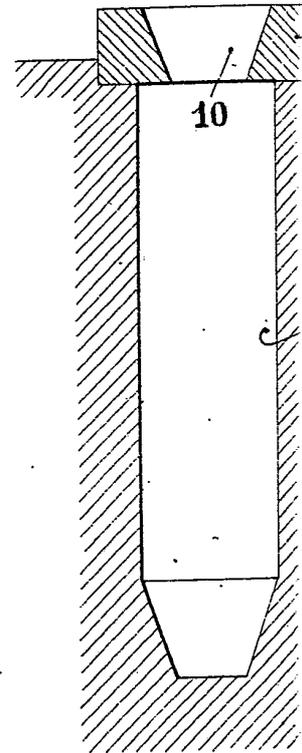


Fig.2

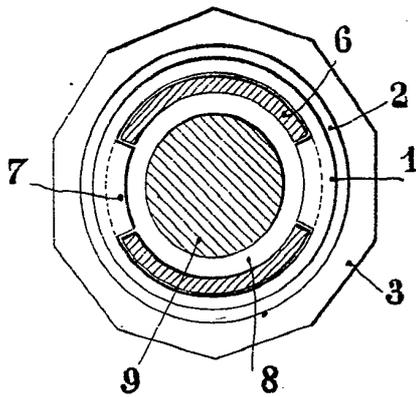


Fig. 4.

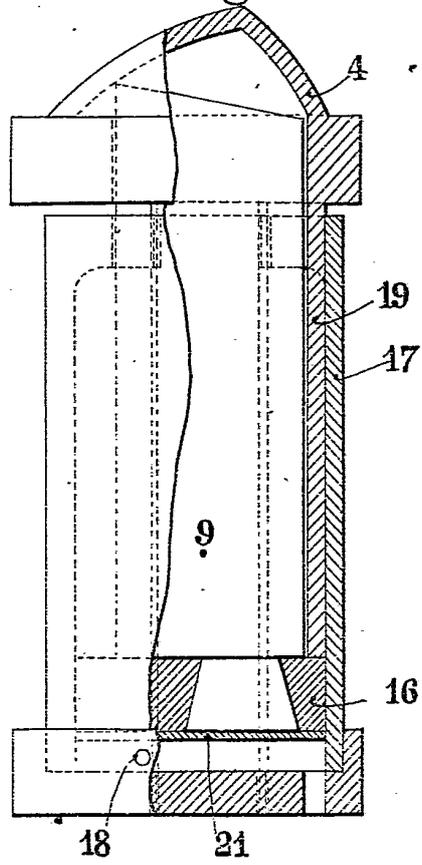


Fig. 3.

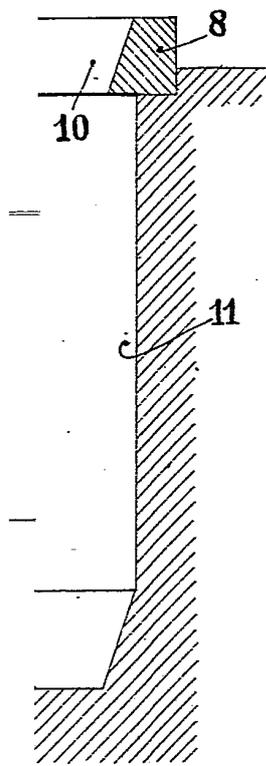


Fig. 5.

